

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 80084

Numéro SIREN : 342 064 557

Nom ou dénomination : SA A. GOICHOT ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2018 sous le numéro de dépôt 5355

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA A.GOICHOT & FILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Avenue Charles de Gaulle 21200 BEAUNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 4 2 0 6 4 5 5 7 0 0 0 4 0		de Dijon		Néant ☐ *	
		le 10.08.2018		sous le n° B 5355		Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 293	AG	1 918	4 374
		Fonds commercial (1)	AH	39 636	AI		39 636
		Autres immobilisations incorporelles	AM				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AO				
		Constructions	AP	206 465	AQ	203 195	3 269
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	632 725	AS	536 317	96 408
		Autres immobilisations corporelles	AT	138 186	AU	109 462	28 723
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU	1 607 821	CV	1 601 097	6 724
		Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BE					
Autres immobilisations financières*		BH	68 800	BI		68 800	
TOTAL (II)		BJ	2 699 928	BK	2 451 991	247 937	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	251 934	BM		251 934
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT	4 370 080	BU		4 370 080
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	124 020	BW		124 020
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 411 713	BY	44 125	1 367 587
		Autres créances (3)	BZ	409 957	CA		409 957
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités		CF	261 772	CG		261 772	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 526	CI		26 526	
	TOTAL (III)	CJ	6 856 003	CK	44 125	6 811 877	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 555 931	1A	2 496 116	7 059 814	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA A. GOICHOT & FILS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 200 000 ...)			DA	2 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	100 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	38 112	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	338 440	
	Report à nouveau			DH	(434 459)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	160 184	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 402 278	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 341 013	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	515 034	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	143 380	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 383 817	
	Dettes fiscales et sociales			DY	219 495	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	54 793	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 657 536		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 059 814		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 514 155
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	156 004	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA A.GOICHOT & FILS							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	3 890 702	FB	4 688 930	FC	8 579 633
	Production vendue	biens *	FD	43 901	FE	(16 578)	FF	27 323
		services *	FG	100 545	FH		FI	100 545
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 035 150	FK	4 672 352	FL	8 707 502
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	5 288
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	63 709
	Autres produits (1) (11)						FQ	60 873
							FR	8 837 374
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	6 641 865
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(618 741)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 627
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	72 876
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 365 933
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	179 073
	Salaires et traitements*						FY	561 781
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)						FZ	221 110
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	38 644
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	974	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	43 715
							GF	8 508 861
						GG	328 512	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	28 454
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
							GU	28 454
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GV		(28 454)
						GW		300 058

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA A.GOICHOT & FILS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	379		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	379		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	63		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	144 697		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	144 760		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(144 381)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(4 508)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 837 753		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 677 569		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	160 184		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	37 292	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			32			
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			31			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			3 880				
Autres charges			140 817				
Produits des cessions d'éléments d'actif				379			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA A.GOICHOT & FILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 059 815 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 185 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans*
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute

 Règles et méthodes comptables

est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a un recours à un factor.

A ce titre, les créances clients sont soldées dès la cession de la créance par imputation au compte bancaire sans attendre l'échéance de la facture.

Ainsi, au 31/12/2017, le montant des factures cédées dont l'échéance est postérieure au 31/12/2017 s'élève à 1 120 961 € (994 461 € pour Cofacredit et 126 500 € pour FactoFrance)

Aux termes d'un acte du 27 décembre 2002, il a été conclu une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune portant sur la totalité du compte courant de Monsieur André GOICHOT, actionnaire de la société, égale à la somme de 300 000 €.

Aux termes d'un acte du 30 décembre 2013, il a été conclu une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune portant sur une partie du compte courant de Monsieur André GOICHOT, actionnaire de la société, égale à la somme de 180 000 €.

Au 31/12/2017, le retour à meilleure fortune est effectif et il n'y a plus de somme totale abandonnée restant à recouvrir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 637			39 637
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 659	4 634		6 293
Immobilisations incorporelles	41 296	4 634		45 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 882		5 416	206 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	646 971	69 143	83 389	632 726
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 906			45 906
- Matériel de transport	35 694		12 587	23 107
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 920	12 362	4 109	69 173
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 001 373	81 505	105 501	977 377
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 006	816		1 607 822
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 800			68 800
Immobilisations financières	1 675 806	816		1 676 622
ACTIF IMMOBILISE	2 718 475	86 955	105 501	2 699 928

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 634	81 505	816	86 955
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 634	81 505	816	86 955
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		105 501		105 501
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		105 501		105 501

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	39 637
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 637

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI MAG 2000	2	-3	96,00	1 600		34			-3	
SCEA DU CHATEAU DU CRAY	15	-53	51,00	2	2	55		553	-95	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL GOICHOT FRERES	8	14	33,33	1	1				-6	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 659	260		1 919
Immobilisations incorporelles	1 659	260		1 919
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	208 046	565	5 416	203 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	589 952	28 987	82 621	536 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 905	1 190		36 095
- Matériel de transport	21 999	4 434	9 474	16 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 308	3 209	4 109	56 409
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	912 211	38 385	101 620	848 975
ACTIF IMMOBILISE	913 870	38 645	101 620	850 894

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 916 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 800		68 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 411 713	1 411 713	
Autres	409 958	409 958	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 526	26 526	
Total	1 916 997	1 848 197	68 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits à recevoir	3 450
Total	3 450

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 200 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 514 156 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	156 004	156 004		
- à plus de 1 an à l'origine	1 185 010	1 185 010		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 383 817	2 383 817		
Dettes fiscales et sociales	219 496	219 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	569 829	569 829		
Produits constatés d'avance				
Total	4 514 156	4 514 156		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 550 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 300 000			
(**) Dont envers les associés	515 035			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 484 805 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	188 287
Banques interets courus	1 200
Conges a payer	24 817
Org.soc. ch./conges payes	12 282
Org.soc. charges a payer	8 103
Grpe mornay du rj	13 839
Urssaf rj	13 694
Etat autres ch. a payer	61 951
Clients - rrr à accorder	54 497
Total	378 667

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	26 526		
Total	26 526		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/12/2017
Chiffre d'affaires France	4 035 150
Chiffre d'affaires export+CEE	4 672 352
TOTAL	8 707 502

Charges et Produits d'Exploitation et Financier**Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 920 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	8	
Ouvriers		
Total	13	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement retraite	68 435
Autres engagements donnés	68 435
Total	68 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, les indemnités de départ à la retraite ont été mises à jour. Le montant des engagements retraite a été évalué à 68 435 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de carrière à verser : 245 478 €

Valeur probable des indemnités à verser : 187 217 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 134 172 €

Dette actuarielle : 68 435 €

Charge normale de l'exercice : 3 890 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et

 Autres informations

comptabilisé en réduction de ces dernières.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 16 223 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en euros) :

	Montant affecté
Soutien du fonds de roulement	16 223

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Informations financières</u>	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
<u>Filiales et participations</u>											
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication											
1. Filiales (détenues à 50% et plus)											
SCI MAG 2000	1500	-1358	96%	1600000	0	36 342,00 €		0	-2858		
SCEA DU CHÂTEAU DU CRAY	15 245	-37 785	51,00%	1 631	1631	55000		553 405	-94 999	0	
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)											
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication											
Filiales françaises											
Filiales étrangères											
Participations dans les sociétés françaises											
Participations dans les sociétés étrangères											

Ac

A. GOICHOT ET FILS
Société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros
Siège social : avenue Charles de Gaulle - 21200 BEAUNE

342 064 557 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 160 184,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

160 184,53 euros

Affecté en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Goichot', is written over a horizontal line.

Altexa

Audit - Expertise comptable - Conseil

Guillaume BLANCHARD

Bernard DERANQUE

Michel FILOCHE

Laurent GODRET

Benoît LEROY

Jean-Pierre VOGEL

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

A. GOICHOT et FILS

Société Anonyme au capital de 2 200 000 €

Avenue Charles de Gaulle
21200 Beaune

R.C.S DIJON 342 064 557

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 10.07.2018
sous le n° B 5355

Altexa
4, cour Etienne Jules Marey
72000 Le Mans
☎ 02 43 43 62 62
☎ 02 43 43 62 79
✉ lemans@altexa.fr

S.A. au capital de 192000 € - Siège social : 4, cour Etienne Jules Marey - 72000 Le Mans
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région des Pays de Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
R.C.S. Le Mans B 333 203 099 APE 6920Z

Le Mans

Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Calais

Membre de
l'alliance

eurus

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société A. GOICHOT et FILS,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. GOICHOT et FILS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, Le 14 juin 2018
Le Commissaire aux comptes

ALTEXA



Bernard DERANQUE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable ~~de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une~~ incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie ~~sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des~~ circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 293	1 919	4 374	
Fonds commercial	39 637		39 637	39 637
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	206 465	203 195	3 270	3 835
Installations techniques, matériel et outillage	632 726	536 317	96 408	57 020
Autres immobilisations corporelles	138 186	109 463	28 724	28 308
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 607 822	1 601 097	6 724	5 908
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 800		68 800	68 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 699 928	2 451 991	247 937	203 508
Stocks				
Matières premières et autres approv.	251 934		251 934	324 810
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 370 080		4 370 080	3 751 339
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 411 713	44 126	1 367 588	890 156
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 731		20 731	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 763		18 763	47 874
Autres créances	370 464		370 464	339 127
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	124 020		124 020	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	261 772		261 772	215 333
Charges constatées d'avance	26 526		26 526	35 271
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 856 004	44 126	6 811 878	5 603 911
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 555 932	2 496 117	7 059 815	5 807 419

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 200 000	2 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 000	100 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 112	38 112
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	338 441	338 441
Report à nouveau	-434 459	-2 952 876
Résultat de l'exercice	160 185	2 518 417
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 402 278	2 242 094
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 185 010	935 010
<i>Découverts et concours bancaires</i>	156 004	97 472
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 341 014	1 032 482
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	515 035	515 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	143 381	35 699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 383 817	1 419 991
<i>Personnel</i>	29 316	36 049
<i>Organismes sociaux</i>	106 649	100 980
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		282 543
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	21 580	49
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	61 951	103 841
Dettes fiscales et sociales	219 496	523 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 794	38 046
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 657 537	3 565 325
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 059 815	5 807 419

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	8 579 633	98,53	6 124 185	97,32	2 455 449	40,09
Production vendue	127 869	1,47	168 607	2,68	-40 738	-24,16
Production stockée						
Subventions d'exploitation	5 289	0,06			5 289	
Autres produits	124 583	1,43	57 554	0,91	67 029	116,46
Total	8 837 374	101,49	6 350 346	100,91	2 487 028	39,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	6 641 865	76,28	4 664 687	74,13	1 977 179	42,39
Variation de stock (m/ses)	-618 741	-7,11	-342 875	-5,45	-275 866	80,46
Achats de m.p. & aut.approv.	1 628	0,02	4 326	0,07	-2 698	-62,37
Variation de stock (m.p.)	72 876	0,84	-27 717	-0,44	100 593	-362,93
Autres achats & charges externes	1 365 934	15,69	1 154 372	18,34	211 562	18,33
Total	7 463 561	85,71	5 452 792	86,65	2 010 769	36,88
MARGE SUR M/SES & MAT	1 373 813	15,78	897 554	14,26	476 259	53,06
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	179 074	2,06	134 284	2,13	44 790	33,35
Salaires et Traitements	561 782	6,45	465 823	7,40	95 958	20,60
*Charges sociales	221 110	2,54	217 927	3,46	3 183	-1,46
Amortissements et provisions	39 619	0,45	45 550	0,72	-5 932	-13,02
Autres charges	43 715	0,50	51 344	0,82	-7 629	-14,86
Total	1 045 300	12,00	914 930	14,54	130 370	14,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	328 513	3,77	-17 376	-0,28	345 889	NS
Produits financiers			1 854 202	29,47	-1 854 201	-100,00
Charges financières	28 455	0,33	1 610 966	25,60	-1 582 511	-98,23
Résultat financier	-28 455	-0,33	243 236	3,87	-271 691	-111,70
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	300 058	3,45	225 860	3,59	74 198	32,85
Produits exceptionnels	379		2 925 769	46,49	-2 925 390	-99,99
Charges exceptionnelles	144 761	1,66	339 183	5,39	-194 422	-57,32
Résultat exceptionnel	-144 382	-1,66	2 586 587	41,10	-2 730 968	-105,58
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-4 508	-0,05	294 030	4,67	-298 538	-101,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	160 185	1,84	2 518 417	40,02	-2 358 232	-93,64

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA A.GOICHOT & FILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 059 815 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 160 185 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * ~~Matériel de bureau : 5 à 10 ans~~
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute

Règles et méthodes comptables

est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a un recours à un factor.

A ce titre, les créances clients sont soldées dès la cession de la créance par imputation au compte bancaire sans attendre l'échéance de la facture.

Ainsi, au 31/12/2017, le montant des factures cédées dont l'échéance est postérieure au 31/12/2017 s'élève à 1 120 961 € (994 461 € pour Cofacredit et 126 500 € pour FactoFrance)

Aux termes d'un acte du 27 décembre 2002, il a été conclu une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune portant sur la totalité du compte courant de Monsieur André GOICHOT, actionnaire de la société, égale à la somme de 300 000 €.

Aux termes d'un acte du 30 décembre 2013, il a été conclu une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune portant sur une partie du compte courant de Monsieur André GOICHOT, actionnaire de la société, égale à la somme de 180 000 €.

Au 31/12/2017, le retour à meilleure fortune est effectif et il n'y a plus de somme totale abandonnée restant à recouvrir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 637			39 637
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 659	4 634		6 293
Immobilisations incorporelles	41 296	4 634		45 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 882		5 416	206 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	646 971	69 143	83 389	632 726
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 906			45 906
- Matériel de transport	35 694		12 587	23 107
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 920	12 362	4 109	69 173
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 001 373	81 505	105 501	977 377
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 006	816		1 607 822
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 800			68 800
Immobilisations financières	1 675 806	816		1 676 622
ACTIF IMMOBILISE	2 718 475	86 955	105 501	2 699 928

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 634	81 505	816	86 955
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 634	81 505	816	86 955
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		105 501		105 501
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		105 501		105 501

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	39 637
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 637

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI.MAG.2000	2	-3	96,00	1.600		34			-3	
SCEA DU CHATEAU DU CRAY	15	-53	51,00	2	2	55		553	-95	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL GOICHOT FRERES	8	14	33,33	1	1				-6	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 659	260		1 919
Immobilisations incorporelles	1 659	260		1 919
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	208 046	565	5 416	203 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	589 952	28 987	82 621	536 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 905	1 190		36 095
- Matériel de transport	21 999	4 434	9 474	16 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 308	3 209	4 109	56 409
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	912 211	38 385	101 620	848 975
ACTIF IMMOBILISE	913 870	38 645	101 620	850 894

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 916 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 800		68 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 411 713	1 411 713	
Autres	409 958	409 958	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 526	26 526	
Total	1 916 997	1 848 197	68 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits a recevoir	3 450
Total	3 450

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 200 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 514 156 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	156 004	156 004		
- à plus de 1 an à l'origine	1 185 010	1 185 010		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 383 817	2 383 817		
Dettes fiscales et sociales	219 496	219 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	569 829	569 829		
Produits constatés d'avance				
Total	4 514 156	4 514 156		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 550 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 300 000			
(**) Dont envers les associés	515 035			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 484 805 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	188 287
Banques interets courus	1 200
Conges a payer	24 817
Org.soc. ch./conges payes	12 282
Org.soc. charges a payer	8 103
Grpe mornay du rj	13 839
Urssaf rj	13 694
Etat autres ch. a payer	61 951
Clients - rrr à accorder	54 497
Total	378 667

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	26 526		
Total	26 526		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2017
Chiffre d'affaires France	4 035 150
Chiffre d'affaires export+CEE	4 672 352
TOTAL	8 707 502

Charges et Produits d'Exploitation et Financier

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 920 euros

Autres informations
Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	8	
Ouvriers		
Total	13	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement retraite	68 435
Autres engagements donnés	68 435
Total	68 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, les indemnités de départ à la retraite ont été mises à jour.

Le montant des engagements retraite a été évalué à 68 435 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de carrière à verser : 245 478 €

Valeur probable des indemnités à verser : 187 217 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 134 172 €

Dette actuarielle : 68 435 €

Charge normale de l'exercice : 3 890 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et

Autres informations

comptabilisé en réduction de ces dernières.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 16 223 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en euros) :

	Montant affecté
Soutien du fonds de roulement	16 223

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

